

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

COMMUNE DE COUBRON
133, rue Jean Jaurès – 93470 COUBRON

Décision n° : 092-24

Objet : Contrat de vente relatif à la représentation du spectacle « Le voyage magique de Noël ».

Le Maire de Coubron,

VU la délibération n° 20/013 en date du 17 juin 2020 portant délégation du conseil municipal au maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales ;

VU le contrat de vente présenté par la compagnie « Association Popatex » pour le Spectacle « Le voyage magique de Noël » pour le Multi Accueil municipal et le Relais petite enfance ;

Vu le coût de la représentation de 530 euros ;

VU le titulaire du contrat de vente, la compagnie « Association Popatex » ;

Association Popatex
BP70431
31004 Toulouse Cedex 6

DECIDE

DE signer le contrat de cession avec la compagnie « Association Popatex » pour le Spectacle « Le voyage magique de Noël » mardi 17 décembre 2024 ;

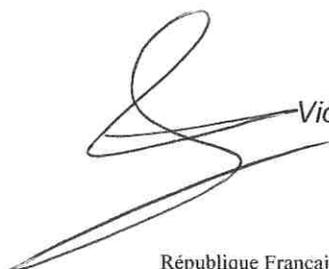
La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance sous la forme d'un donner acte ;

Un extrait sera affiché sur les panneaux administratifs en Mairie ;

Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de la Seine Saint Denis, et à Madame la Trésorière Principale de Montfermeil ;

Fait à Coubron, le 12 août 2024

Ludovic TORO,
Maire de Coubron
Conseiller Régional d'Ile de France
Conseiller Métropolitain
Vice-Président de l'EPT Grand Paris Grand Est



République Française, Liberté Egalité Fraternité

HÔTEL DE VILLE – 133, rue Jean Jaurès – 93470 COUBRON
Téléphone : 01 43 88 51 45 – Télécopie : 01 43 88 63 85 – Site : www.coubron.fr – courriel : mairie@coubron.fr

Toute correspondance doit être adressée à M. le Mair